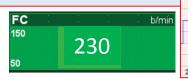


RETEX ANALYSE CIBLEE SUAP 2019-3 De l'homme ou de la machine, qui a raison ?



EVENEMENT: un homme présentant une douleur thoracique se présente à une patrouille de police sur la VP. Ceux-ci demandent les secours mais l'opérateur de la PFAU et le médecin ne peuvent pas lui parler directement et un ECG est demandé au départ des secours. Un AASC ayant été sélectionné par adagio, le VSAV n'est sonné qu'à T+5'. Il est installé dans le VSAV et la pose du 4 brins affiche une FC à 230. L'équipe vérifie alors manuellement le pouls et compte environ 140/min. Ils pensent alors à une erreur du DGT7 et continuent la réalisation de l'ECG. Mais cela est retardé par la nécessité de raser, avec difficulté, le thorax.





Au moment où le CA appuie sur le bouton « acquisition de l'ECG », la victime perd connaissance. Simultanément, la CM reçoit le tracé ECG d'un ACR en FV (ci-contre) L'homme est massé puis choqué à T+ 42' puis à T+44'; il est transporté à cœur battant par l'équipe médicale.



T+ 34' ECG fibrillation ventriculaire = FV

POINTS POSITIFS:

- Demande rapide des secours et prise en charge voie publique;
- Efficacité des chocs électriques.

POINTS NÉGATIFS:

- Retard d'environ 17 ' à la demande de l'équipe médicale alors qu'il existe une tachycardie majeure ne permettant pas une circulation efficace et qu'il existe un risque de FV;
- Retard à la réalisation de l'ECG (rasage);
- ACR difficile à gérer dans un VSAV.

ENSEIGNEMENTS- POINTS CLES

- Lors d'une demande d'ECG au départ des secours, celui-ci est réalisé après le bilan primaire. Si un élément inquiète le CA, comme la crainte d'un ACR imminent, une bradycardie majeure, une tachycardie majeure, la demande d'AR doit précéder la réalisation de l'ECG.
- Chez la victime CONSCIENTE, le DGT7 est plus performant pour mesurer la fréquence cardiaque avec le 4 brins. Manuellement, on ne peut pas compter toutes les pulsations lors une tachycardie majeure. En dehors de tremblements ou de convulsions, c'est le DGT7 qui a raison et le résultat doit être pris en compte dans la décision.